

**Belfort  
du Quercy**

# Bulletin Municipal n°5

Janvier 2013

**DANS CE NUMÉRO :**

## *Le mot du Maire*

### SOMMAIRE

P.1	LE MOT DU MAIRE, INVITATION VŒUX A LA POPULATION
P.2/3	LE BUDGET COMMUNAL 2012
P.4/5	LE PLAN LOCAL D'URBANISME
P.6	INVESTISSEMENTS 2012
P.7	LES PROJETS 2013
P.8	L'ÉCOLE COMMUNALE
P.9	LE LEMBOULAS
P.10/11/12/13	LES ASSOCIATIONS
P.14	L'ÉTAT CIVIL / L'URBANISME/ CM
P.15	LE CIMETIÈRE/ THÉLÉTHON/ JEUX
P.16	INFOS PRATIQUES

#### **Belfortoises, Belfortois,**

L'année 2012 s'achève. Année d'élections présidentielle et législative les français attendent beaucoup. Pour nous, c'est le moment de faire le bilan. Le projet de création d'une nouvelle classe suit son cours. Si tout va bien, le chantier devrait débuter au premier trimestre 2013.

La réception des travaux devrait avoir lieu en juillet 2013. Ensuite, nous procéderons à la mise aux normes et à l'accessibilité handicap de la classe existante.

Les travaux de voirie 2012 sont terminés.

La salle du secrétariat de la mairie a été « relookée ». Pour faire des économies d'énergie, la porte d'entrée et les fenêtres ont été changées et remplacées par du double vitrage.

A la demande de certains administrés, un toboggan a été installé sur l'aire de jeux pour la plus grande joie de nos enfants.

Le PLU quant à lui est enfin achevé. Il est exécutoire depuis le 9 décembre 2012.

Enfin, la dotation globale de fonctionnement qui avait légèrement baissé en 2012 est encore sur la pente dégressive pour l'année 2013. Dans cette conjoncture économique difficile, nous devons gérer au mieux les dépenses de notre commune.

Je remercie tous les membres du Conseil Municipal pour leur dévouement et leur investissement personnel au sein de la vie communale ainsi que tous les présidents d'association qui font vivre le village grâce à leurs animations tout au long de l'année. Je remercie également tout le personnel communal pour son dévouement et sa disponibilité.

*Au nom du Conseil Municipal, je vous présente, à vous et à tous vos proches, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*



## *Invitation à la population*

Monsieur le Maire et son équipe municipale adresseront leurs vœux à la population Belfortoise le :

**VENEZ NOMBREUX**



**DIMANCHE 20 JANVIER 2013 à 15h00**

*Un bilan de l'année écoulée vous sera présenté suivi d'un goûter.*

*L'Association ABM danse de Montdoumerc fera une représentation de danse « country », « zumba », « claquettes »...*

# Le Budget Communal 2012



## Le COMPTE ADMINISTRATIF 2011 :

Ce document budgétaire retrace toutes les dépenses effectuées et toutes les recettes réalisées durant l'année écoulée. Il est établi par l'ordonnateur (le Maire), il est le pendant du Compte de Gestion du comptable (le Trésorier).

Ces deux documents doivent être identiques en tous points, ils sont votés par le Conseil Municipal au cours de la même séance.

Le Compte de Gestion et le Compte Administratif ont été votés à l'unanimité des membres présents en séance.

*Compte de Gestion voté à l'unanimité des membres présents par délibération n°2012-04-007 du 5 avril 2012,*

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		41 515,98		76 479,31		117 995,29
Opération exercice	85 543,97	74 723,75	291 853,80	333 954,67	378 397,77	408 678,42
<b>Total</b>	85 543,97	116 239,73	291 853,80	410 433,98	378 397,77	526 673,71
Résultat de clôture		29 695,76		118 580,18		148 275,94
Restes à réaliser	60 933,15	2 412,97			60 933,15	2 412,97
<b>Total cumulé</b>	60 933,15	32 108,73		118 580,18	60 933,15	150 688,91
<b>Résultat définitif</b>	<b>28 824,42</b>			<b>118 580,18</b>		<b>89 755,76</b>

## TAXES LOCALES DIRECTES pour l'année 2012 :

Le Conseil a pris connaissance des nouvelles bases d'imposition prévisionnelles notifiées pour 2012 et après en avoir examiné les besoins financiers de la commune et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de maintenir les taux appliqués en 2011 pour les quatre taxes.

*Taxes Locales votées à l'unanimité des membres présents par délibération n°2012-04-010 du 5 avril 2012.*

	Taux votés Part COMMUNE	Taux moyens communaux 2011		Taux 2011
		Au niveau NATIONAL	Au niveau DÉPARTEMENTAL	Des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
TAXE D'HABITATION	<b>6,93</b>	23,76	17,97	6,11
TAXE FONCIÈRE (bâti)	<b>4,28</b>	19,89	21,47	5,41
TAXE FONCIÈRE (non bâti)	<b>44,47</b>	48,56	144,73	54,31
Cotisation Foncière des Entreprises	<b>13,19</b>	25,42		10,93



## Le BUDGET PRIMITIF 2012 :

Le Budget Primitif est élaboré par l'autorité exécutive, c'est-à-dire le Maire, et adopté par l'autorité délibérante, c'est-à-dire le Conseil Municipal.

C'est l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et les recettes pour une année civile.

Son élaboration et son adoption constituent une phase essentielle de la gestion de la collectivité.

Le Budget Primitif, programme estimatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser entre le 1er janvier et le 31 décembre, est également l'acte juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

<b> FONCTIONNEMENT </b>		
	<b>Dépenses ou Déficit</b>	<b>Recettes ou Excédent</b>
<b>Votes</b>	394 183,76	304 428,00
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>		<b>89 755,76</b>
<b>Total section Fonctionnement</b>	<b>394 183,76</b>	<b>394 183,76</b>
<b> INVESTISSEMENT </b>		
	<b>Dépenses ou Déficit</b>	<b>Recettes ou Excédent</b>
<b>Votes</b>	128 922,86	157 747,28
<b>Restes à réaliser</b>	<b>60 933,15</b>	<b>2 412,97</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>		<b>29 695,76</b>
<b>Total section Investissement</b>	<b>189 856,01</b>	<b>189 856,01</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>584 039,77</b>	<b>584 039,77</b>

### SUBVENTIONS versées à diverses associations / Budget Primitif 2012 (en €):

#### Associations de la commune :

- Syndicat des Chasseurs de Belfort	150,00
- Comité des fêtes de Belfort	1 500,00
- Amicale des retraités de Belfort	150,00
- Ass du Léoure Parents d'élèves	900,00
- Coop Scolaire de Belfort	300,00
- Amicale du Léoure / Chasse	50,00
- « Lous Aluserpits »	200,00
- « Les Amis du Saint Jean »	200,00
- « Maison et Terroir »	200,00



#### Associations extérieures à la commune :

- Secours Populaire	30,00
- Amicale Sapeurs Pompiers Lalbenque	50,00
- F.N.A.C.A. du canton	40,00
- Amicale du 8ème R.I.	30,00
- F.D.O.L. du Lot	25,00
- Musée de la Résistance	30,00
- Football club Lalbenque Fontanes	450,00
- Chambre des métiers du Lot	160,00
- Collège Castelnau – Montratrier	300,00
- Les « restaurants du cœur »	30,00
- Féd Assoc. Mut. de Secourisme	50,00
- A.Q.A.P.E.I. du Lot	40,00

# Le Plan Local d'Urbanisme

Le **Plan Local d'Urbanisme** (PLU) doit couvrir tout le territoire de la commune. Avec le PLU, il n'y a qu'un seul projet urbain dans la commune.

Il est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune qui le prescrit, conduit les études, arrête le projet, l'approuve et le révisé ou le modifie.



## La valeur juridique du PLU :

Le PLU est un document juridique qui s'impose à tous, particuliers, professionnels et administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des diverses demandes d'occupation ou d'utilisation des sols comme les permis de construire, les déclarations de travaux, les permis de démolir...



L'enquête publique relative à l'élaboration du PLU de la commune s'est déroulée pendant 35 jours consécutifs du 4 juin au 7 juillet 2012 inclus, conformément à la législation du Code de l'Urbanisme. Préalablement au début de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur avait été désigné par le greffier en chef au tribunal Administratif de Toulouse le 12 avril 2012.

Les formalités réglementaires de publicité avaient été publiées dans les délais dans deux journaux locaux ainsi que par affichage.

Durant la période d'enquête, le Commissaire Enquêteur a reçu **23 visites** ayant fait l'objet de consultations, commentaires ou requêtes individuels. Plusieurs personnes sont venues deux fois et ont laissé des lettres ou des plans accompagnant leur demande inscrite au registre. Lettres et plans sont classés en annexe du cahier du registre.

Une seule lettre, d'ailleurs hors sujet, est parvenue par courrier.

L'étude du dossier, les avis des Personnes Publiques Associées, PPAS, et leur analyse, la réponse de la commune aux observations des PPAS, l'analyse et l'avis d'une vingtaine de requêtes sont consignés dans le rapport aux paragraphes précédents, le tout constituant la motivation du présent avis.

En conséquence, le Commissaire Enquêteur, fonde la motivation de son avis sur les avantages que le projet peut apporter à la commune de Belfort du Quercy, moyennant la prise en compte des adaptations nécessaires aux observations du public telles qu'elles ont été évaluées, ce qui lui permet de donner un avis favorable assorti de deux conditions expresses au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisation de la commune de Belfort du Quercy, conformément au Code de l'Urbanisme et sur la seule base du dossier soumis à l'appréciation du public,

▶ Avec la **CONDITION** d'apporter, après vérification parcellaire, un changement immédiat à la classification en zone N des terres exploitées par les agriculteurs éleveurs de Belfort du Quercy et de les reclasser en zone A,

▶ Avec la **CONDITION** de revoir au cas par cas ou de façon globale les délimitations des zones classées NH.

▶ Avec la **RECOMMANDATION** d'apporter au projet les modifications recommandées dans l'analyse des diverses requêtes reçues et dans les conclusions émises par le Commissaire Enquêteur.

▶ Avec la **RECOMMANDATION** de rétablir autour du projet définitif le dialogue et la concertation qui ont cruellement manqué dans la dernière phase d'élaboration du PLU, ce qui permettra de mieux préparer les futures révisions qui ne manqueront pas d'arriver.

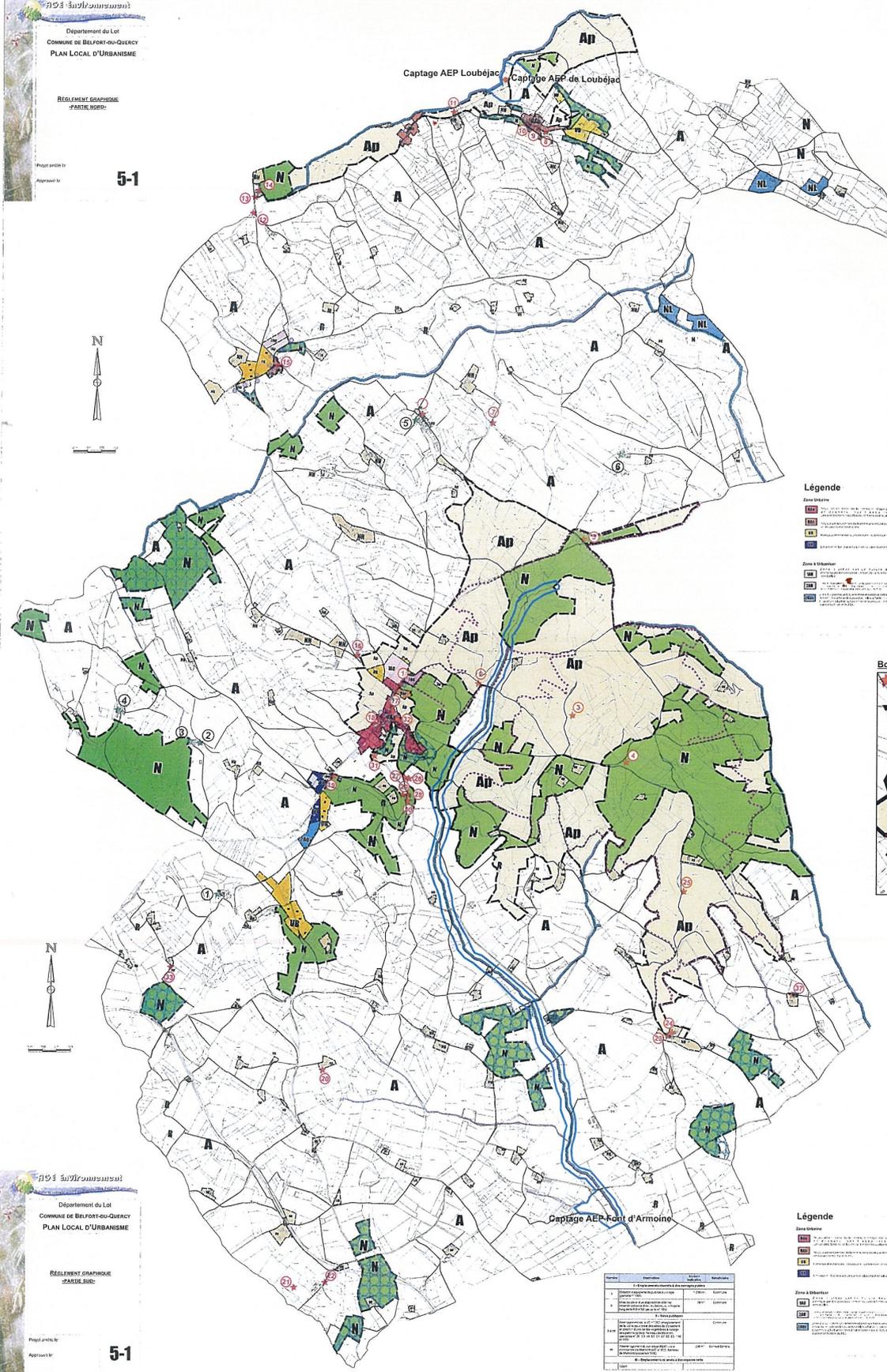
*Par délibération n°2012-10-001 du 30 octobre 2012 le Plan Local d'Urbanisme*

*a été approuvé à l'unanimité des membres présents.*

*Il est exécutoire depuis le 9 novembre 2012.*

*Le dossier final est consultable en Mairie.*


  
 Département du Lot
   
 COMMUNE DE BELFORT-DU-QUERCY
   
 PLAN LOCAL D'URBANISME
   
 Règlement Graphique - PARTIE NORD-
   
 Projet arrêté le : 5-1
   
 Approuvé le :



**Légende**

- Zone Agricole
- Zone N
- Zone Ap
- Zone NL
- Zone H

Code	Description	Superficie (m²)	Superficie (ha)
1	Zone Agricole	1 200 000	120
2	Zone N	1 500 000	150
3	Zone Ap	1 000 000	100
4	Zone NL	500 000	50
5	Zone H	1 000 000	100
6	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
7	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
8	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
9	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
10	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
11	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
12	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
13	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
14	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
15	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
16	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
17	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
18	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
19	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
20	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
21	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
22	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
23	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
24	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
25	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
26	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
27	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
28	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
29	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
30	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
31	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
32	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
33	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
34	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
35	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
36	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
37	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
38	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
39	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
40	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
41	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
42	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
43	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
44	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
45	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
46	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
47	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
48	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
49	Zone à Urbaniser	1 000 000	100
50	Zone à Urbaniser	1 000 000	100

**Légende**

**Zone Agricole**

- Zone Agricole

**Zone N**

- Zone N

**Zone Ap**

- Zone Ap

**Zone NL**

- Zone NL

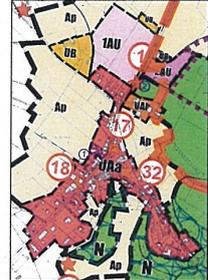
**Zone H**

- Zone H

**Zone à Urbaniser**

- Zone à Urbaniser

Bourg : 2 500 m<sup>2</sup>



**Légende**

- Zone Agricole
- Zone N
- Zone Ap
- Zone NL
- Zone H

**Légende**

**Zone Agricole**

- Zone Agricole

**Zone N**

- Zone N

**Zone Ap**

- Zone Ap

**Zone NL**

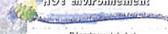
- Zone NL

**Zone H**

- Zone H

**Zone à Urbaniser**

- Zone à Urbaniser


  
 Département du Lot
   
 Commune de Belfort-du-Quercy
   
 PLAN LOCAL D'URBANISME
   
 Règlement Graphique - PARTIE SUD-
   
 Projet arrêté le : 5-1
   
 Approuvé le :

## Les Investissements 2012



### La VOIRIE COMMUNALE 2012



L'année 2012 s'achève, beaucoup de travaux d'entretien ont été réalisés.

Afin de renforcer le chemin dit « traverse d'Hélios » un traitement à base de ciment a été réalisé en profondeur avec un « bi-couche » traditionnel par-dessus, sur la partie la plus endommagée. Cette voie communale ayant tous les critères requis, va devenir voie communautaire au 1er janvier 2013, une possibilité de reclassement s'étant présentée, portant ainsi la longueur de la voirie communautaire à 38.375 kms sur notre commune, mais avec toujours le même budget ! Cette décision a été validée en séance du conseil municipal par délibération n°2012-10-008 du 30 octobre 2012.



Pour l'année 2012 le programme voirie communautaire représente 85 615 € TTC et le programme communal est de 29 418 € TTC.

Concernant l'année à venir, l'entretien voirie sera encore très important.

C'est l'entreprise EIFFAGE qui fera les travaux pour la troisième et dernière année de son contrat. Pour 2014, un nouvel appel d'offres sera proposé en espérant que les tarifs ne s'envolent pas trop car il ne faut pas oublier qu'un kilomètre de voirie refait a un coût moyen de 18 000 €.

Je voudrai terminer en saluant le travail de notre employé municipal qui par sa vigilance et sa rigueur œuvre beaucoup pour notre voirie.

Respectons-la tous et elle nous mènera encore loin ! ...

*Francis FIGEAC - 1er Adjoint au Maire*

### L' Espace Jeux « Notre Dame »

A la demande de plusieurs administrés, et dans la prolongation du programme entamé en 2011 où il avait été créé un terrain de pétanque, il a été ajouté à l'espace loisirs au lieu dit « Notre Dame », à la sortie du village une aire de jeux composée d'un toboggan, d'un mur d'escalade en plancher antidérapant, d'un pont rigide avec marche en plancher ainsi que d'un filet à grimper en cordage.

Nous vous rappelons que l'aire de jeux est exclusivement réservée aux enfants de 2 à 12 ans sous la responsabilité des parents ou accompagnateurs.

Prochainement il est envisagé d'y installer une table de pique-nique pour pouvoir profiter pleinement de cet espace fort agréable.



Espace Jeux « Notre Dame »

### Relooking de la salle de Mairie

Dans un souci d'économie d'énergie, la salle de réception du secrétariat de la Mairie et de l'Agence Postale Communale a été refaite.

En effet, la fenêtre et la porte fenêtre ont été changées en PVC, et nous constatons déjà une isolation qui était inexistante auparavant.

La moquette qui tapissait le mur a été supprimée car elle était « passée ».

Vous trouverez donc des locaux « rafraîchis », où l'équipe municipale vous accueille avec un grand plaisir pendant les heures habituelles d'ouverture au public.



Salle de secrétariat Mairie.

# Le Projets 2013

Le projet majeur de l'année 2013 sera la mise en aux normes et l'agrandissement de l'école communale du bourg.

La commune de BELFORT DU QUERCY compte bien maintenir son école communale au sein du village.

L'école communale de Belfort du Quercy fonctionne en Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Ce RPI regroupe les communes limitrophes de Fontanes, Montdoumerc et Belfort du Quercy avec au total 122 élèves avec 2 postes pour Montdoumerc, 2 postes pour Fontanes et 1 poste pour Belfort du Quercy.

Pour les années futures, l'impact démographique se répercute sur les effectifs scolaires.

Pour la rentrée scolaire 2013/2014, le RPI comptera 142 élèves, ce qui ferait des classes à plus de 30 élèves.

Par délibération n°2012-10-002 du 30 octobre 2012, les membres du conseil municipal ont fait une demande de création de poste pour la rentrée prochaine.

Si jamais ce poste n'était pas accordé en supplément, il serait envisagé de déplacer un poste d'une des deux autres écoles du RPI, sachant que celles-ci manquent de place.

Une nouvelle salle de classe est nécessaire afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions de travail et de sécurité. Une mise aux normes de l'ancien bâtiment s'impose.

## Le projet :

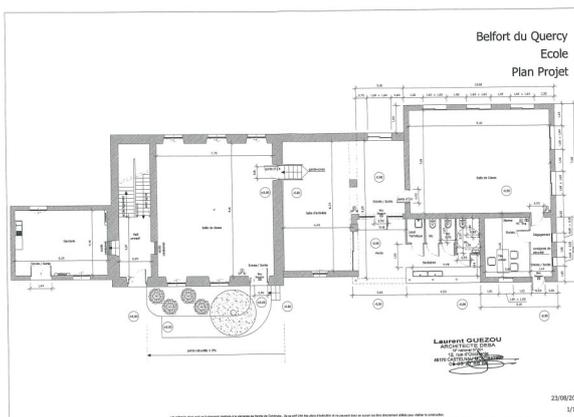
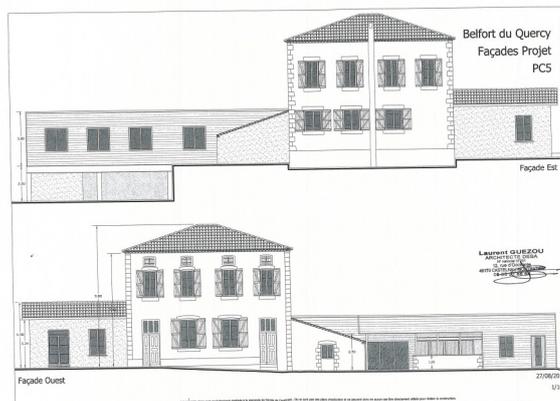
Le bâtiment existant sera entièrement mis aux normes de sécurité et d'accès handicap. Une extension sera construite en continuité du bâtiment existant. Le bâtiment se positionnera de plain-pied pour les locaux accessibles au public, sur un terrain quasiment plat coté place et présentant une pente importante vers l'arrière ce qui permet de loger un local chaufferie sous le bâtiment sans terrassements importants.

## Cette nouvelle construction comprendra :

Une salle de classe, un bureau de direction, des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, un aménagement de la cour, l'acoustique et des équipements d'occultation du jour seront prévus, une zone d'arrêt de bus sera prévue sur la place de l'église.

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL de l'opération :

- dépôt des dossiers de demande de subventions : octobre 2012
- Accord des subventions : suivant les organismes
- Etude de projet, dossier de consultation : octobre 2012
- Lancement Appel d'Offre : décembre 2012
- Délai d'appel d'offre en procédure adaptée (21 jours)
- Ouverture des plis : janvier 2013
- Analyse des offres marché : janvier 2013
- Démarrage des travaux : février 2013
- Réception des travaux : juillet 2013



Un plan de financement a été rédigé par délibération n°2012-10-003 du 30 octobre 2012.

Une demande de subvention a été faite au sein des services de l'Etat (au titre de la DETR), de la Région (au titre du FRI), du Département (au titre du FAPEC), au Ministère, au Parc Naturel Régional des Causses du Quercy au titre de l'accessibilité. La commune autofinancera une partie de l'opération et complètera les recettes par un prêt bancaire.



# L'École Communale

## Présentation de l'école :

Nous sommes **25 élèves** comme l'an passé mais sur deux niveaux : 12 CMI et 13 CM2.

Les adultes présents dans l'école sont :

Sylvain RAMES, le maître, Marine VERTUT, l'aide administrative, Roseline MANCHADO, la cantinière et la surveillante de garderie, aidée par Julie ROUMIGUIE, Dominique UNAL qui conduit le bus sur Belfort et qui nettoie la classe, Marie qui conduit le bus sur Montdoumerc, et Michel CA-NIHAC qui entretient l'extérieur de l'école.

N'oublions pas Patrick BOYER, qui vient nous enseigner l'anglais tous les vendredis matins.

## Quelques activités de l'année :

### ① Le 11 novembre

En classe, nous avons travaillé sur la Première Guerre Mondiale et sur les bouleversements qu'elle a causés.

A Belfort-du-Quercy, il y a eu 29 victimes de cette terrible guerre.

Avec Monsieur le Maire, nous nous sommes rendus sur le Monument aux morts pour leur rendre hommage.

### ② La semaine bleue

Dans le cadre de la semaine bleue, le club des aînés ruraux nous a offert une après-midi récréative : un spectacle de magie, suivi d'un goûter.

Le matin, avec les personnes âgées, nous avons fait des gâteaux que nous avons dégustés, tous ensemble après le spectacle.



**Merci aux aînés et à l'année prochaine.**



### ③ Sensibilisation au tri sélectif

Avec le maître, nous allons faire une expérience sur la dégradation des déchets.

Nous allons déposer des restes alimentaires, du papier aluminium, une boîte de conserve, du carton et des emballages plastiques. Puis nous observerons ce que vont devenir ces déchets. En janvier, des animateurs du SYDED\* du Lot viendront en classe pour nous apprendre comment bien trier les déchets et comment en produire le moins possible. Nous visiterons ensuite le centre de tri de Catus en février.

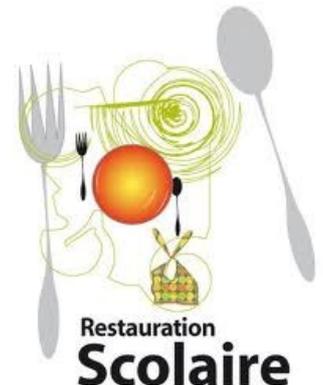
## Le Restaurant Scolaire :

Tous les midis, Roseline nous prépare d'excellents repas.

C'est une chance pour nous d'avoir une cantinière qui cuisine (de bons petits plats) avec de bons produits. Depuis qu'un règlement intérieur à été mis en place et validé par tous, les repas se déroulent dans le calme et la bonne humeur.

Tous les élèves n'ont pas cette chance !!!

**Merci Roseline.**



*Articles rédigés par les élèves de Belfort du Quercy.*

# Le Lemboulas

Interlocuteur Communal :  
Monsieur Jean Pierre COMBALBERT  
(conseiller municipal)

La vallée du Lemboulas revêt, de Lalbenque à Montpezat-de-Quercy, un caractère tout à fait exceptionnel.

Par endroits relativement encaissée, elle est principalement composée des bois de chênes blancs et de pelouses sèches. Le ruisseau serpente en fond de vallée et crée de nombreuses méandres dans un contexte bocager composé de prairies naturelles plus ou moins humides ou inondées qui apparaissent et disparaissent au gré des saisons. Ceci constitue un paysage et un patrimoine rares en Midi-Pyrénées.

Ces caractères confèrent à la zone de nombreux enjeux :

\* **Agricoles** : avec le maintien d'une activité agro-pastoral (élevage) qui contribue à la gestion et l'entretien des prairies naturelles ;

\* **Paysagers** : avec un cadre original, typique, localisé et peu fréquent en Midi-Pyrénées ;

\* **Fonctionnels** : avec un rôle de zone d'expansion des crues, d'alimentation et de préservation de la qualité des eaux ;

\* **Ecologiques** : avec la présence d'une faune et d'une flore tout à fait remarquables et inféodées à ce type d'écosystème (habitats naturels variés, poissons, papillons, libellules, oiseaux, plantes, etc...) ;

\* **Touristiques et de loisirs** avec un cadre de vie remarquable et l'attrait pour diverses activités comme la pêche ou la randonnée.

Afin de contribuer à la préservation durable de ce territoire, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées met en œuvre un projet original, soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'Union Européenne.

Il a pour objectif de consolider et pérenniser sur la zone des pratiques respectueuses du milieu naturel et compatibles avec les enjeux précités.

Ce projet, s'appuyant sur la participation volontaire des propriétaires et exploitants, met en œuvre différents dispositifs en ce sens.

Ainsi, après avoir identifié des secteurs prioritaires (zones humides, milieux naturels en bordure des cours d'eau), le Conservatoire d'Espaces Naturels a confié à la SAFER Garonne-Périgord un travail d'animation foncière auprès des propriétaires et exploitants concernés. Ces derniers pourront s'ils le souhaitent s'engager au travers de chartes de bonnes pratiques, confier l'usage et l'entretien de leurs terrains au Conservatoire, ou encore vendre des parcelles, le tout dans un objectif de préservation de ce territoire remarquable.

Ce projet associe de nombreux partenaires institutionnels et techniques : SAFER, Syndicats de rivières, Communes, Conseils Généraux, associations, services de l'Etat, établissements publics, etc. qui participent au comité de pilotage de ce programme.

**N'hésitez pas à les contacter pour toute question :**

**Conservatoire Régional des Espaces Naturels  
de Midi-Pyrénées**

75, voie du Toec—BP 57611

31076 TOULOUSE Cedex 3

Tél : 05.81.60.81.90 / Fax : 91

[www.cen-mp.org](http://www.cen-mp.org) / [pierre-emmanuel.rech@espaces-naturels.fr](mailto:pierre-emmanuel.rech@espaces-naturels.fr)

Votre interlocuteur : Pierre-Emmanuel RECH



Photo source CENMP



Photo source CENMP

## Les Associations Belfortoises

### ATELIER CRÉATIF « Lous Aluserpits »

Au cours de l'année 2012, les enfants de CE1 à CM2 des trois communes du RPI ont pu adhérer à notre association pour y réaliser des tas d'activités manuelles et artistiques le mercredi matin en dehors des périodes de vacances. L'effectif 2011-2012 était de quatre.



Dès octobre 2012 nous avons accueilli cinq enfants dont trois nouveaux.

En ce qui concerne les ados, précédemment adhérents, ils ont continué à venir pendant les congés scolaires. Ils étaient quatre et ne sont que trois cette rentrée.



Les travaux réalisés sont pour la majorité emportés par les enfants à la maison sauf ceux réalisés pour le marché de Noël de Belfort et la fête de printemps où les enfants tiennent un stand des travaux réalisés vendus pour réalimenter la caisse.

Bien entendu, la nature et la difficulté des travaux réalisés évoluent avec l'âge et la dextérité des enfants et des ados. Cet été, les adolescents ont réalisé un sac au crochet avec des laines fantaisie à la mode et elles ont été très fières de leur réalisation.

Le plus important obstacle à la fréquentation est le transport : faute de car le mercredi certains sont dans l'impossibilité de venir si les parents travaillent. Nous espérons toutefois continuer à les voir venir se divertir et acquérir techniques et dextérité.

Nous espérons que tous ceux qui fréquentent les marchés de Belfort apprécient les réalisations des enfants, leur application et leur font le plaisir de s'offrir un petit objet souvenir, ou cadeau.

Merci à tous ceux que nous avons déjà satisfaits au cours des précédentes années.

Josiane Morillon.



### Association des Parents d'Élèves du Léoure

Cette association, à but non lucratif, reposant sur le bénévolat des enseignants et des parents, vise à soutenir les actions pédagogiques de nos trois écoles, en alimentant les coopératives scolaires, en payant les déplacements en car pour les sorties pédagogiques, ainsi que les fournitures scolaires de tous nos enfants.

Comme chaque année, 3 animations sont organisées :

- ◆ Au 2<sup>o</sup> trimestre : le **repas**, à Belfort, le 13 Avril 2013
- ◆ Au 3<sup>o</sup> trimestre : la **fête des écoles**, à Fontanes, Juin 2013 (date à définir)

Déjà des projets pour la rentrée 2013/2014 :

- ◆ le **loto**, à Montdoumerc, le 14 Décembre 2013

Nous vous attendons nombreux pour faire la fête et passer une bonne soirée dans la joie et la bonne humeur. Toujours la même « équipe » qui vous attend nombreux pour aider au mieux les écoles de nos enfants :

Présidente : Mme CASTELNAU Dorothee

Présidente adjointe : Mme LE MAT Myriam

Trésorière : Mme MARTY Caroline

Secrétaire : Mme MARTY Christelle

Secrétaire adjoint : Mr MOLES Philippe



Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles, qu'ils soient enseignants, parent d'élèves, ou bien amis, qui, dans l'ombre, assurent toutes ces manifestations car sans eux, rien ne serait possible.

## COMITÉ DES FÊTES

- Depuis septembre dernier, un nouveau bureau à vu le jour.
- L'ancien bureau ainsi que le nouveau, les membres actifs tiennent à vous remercier, Belfortoises et Belfortois qui venez nombreux aux animations que nous proposons tout au long de l'année.
- L'année sera encore bien chargée pour 2013 avec diverses animations dont les dates vous seront communiquées ultérieurement (belotes, soirées dansantes, fête votive...)

### **Nouveau bureau :**

- PRÉSIDENT : VINCENT RESCOUSSIÉ
- VICE-PRÉSIDENT : RÉMI ROUMIGUIÉ
- TRÉSORIER : PIERRE COURNUT
- VICE-TRÉSORIER : ADRIEN CONTE
- SECRÉTAIRE : DAMIEN RESCOUSSIÉ
- SECRÉTAIRE ADJOINT : ANTHONY CORRÉA D'ARANGO



Vainqueurs du concours du plus gros mangeur de melon 2012



## LES AMIS DE ST JEAN DES ARADES



Les animations prévues en 2012 ont eu lieu : concert choral, repas dans la salle des fêtes de Belfort suite à une mauvaise météo et la messe annuelle.

Pose de 20 jauges pour suivre l'évolution des fissures sur les murs.

Le problème majeur est toujours la dégradation de la face ouest particulièrement liée aux sécheresses successives depuis 10 ans et aux fondations déficientes.

Nous sommes à la recherche de solutions autre que la pose de micropieux qui est très onéreuse.

La chapelle est un bâtiment public à charge de la commune et notre association apporte son aide.

Nous espérons que la volonté commune de la municipalité et des Amis de Saint Jean des Arades permette de consolider définitivement cet édifice.

Vous serez informés des activités 2013 en temps utile.

Vous pouvez consulter le site internet :

« [saint-jean-des-arades.com](http://saint-jean-des-arades.com) ».



Merci à vous tous qui nous accompagnez dans notre sauvetage et à bientôt.

## MAISON ET TERROIR

A peine l'année 2012 clôturée par le Marché de Noël, qui une fois de plus, dans une ambiance chaleureuse, a connu un beau succès populaire, nous songeons à préparer nos animations 2013 : notre Assemblée Générale se tiendra le **18 janvier 2013**.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer :

Notre rendez-vous du Marché aux Fleurs le **12 mai 2013**,

Nos deux balades « Découvertes du Terroir » aux mois de **juillet et août** (plus de 300 participants cette année),

Une série de concerts avec de nouveaux interprètes d'exception et,

Notre marché de Noël programmé pour le **8 décembre 2013**.

De plus, nous essaierons, **courant octobre**, d'organiser un Marché de Producteurs animé par un concours des « *Bonnes Soupes de Saison* ».

Vous trouverez toutes ces manifestations sur notre site internet : [www.maison-terroir.sitew](http://www.maison-terroir.sitew)

*Si vous désirez rejoindre notre association, contactez-nous au :*

05.65.31.64.86. Hugues ou Yvette ALLART

ou au 05.65.21.14.93. Marc DEBONDUE.

Les membres de l'association Maison et Terroir souhaitent à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année.

Le Président, Hugues ALLART.

*NB : Un grand merci de la part de tous ceux qui sont amenés à manier les tables de la salle des fêtes, au généreux et ingénieux bénévole qui a remis en état le chariot porte-tables.*



Marché de Noël 2012



Marché aux fleurs 2012



Balades

## COMITÉ DES FÊTES DE ST GENIÈS DE LA MILLAU

Comme tous les ans, aux environs de la Saint-Louis, la fête de Saint-Geniès s'est merveilleusement déroulée.

Toujours autant de générosité pour les aubades qui se déroulent le dimanche d'avant, les bouquets étaient des pommiers d'amour.

La messe s'est déroulée à 10h00 et 32 équipes ont participées au concours de pétanque et plus de 370 personnes ont partagé le dîner champêtre habituel.

Pour la fête de 2013, le comité a lancé un appel aux souvenirs et photos anciennes. Nous attendons de la part des habitants et des fêtards d'antan d'éventuels témoignages et photos de la fête de Saint-Geniès et du village à l'époque.

Le comité est heureux de reconnaître que la fête a su perdurer et que les bienheureux sont toujours aussi nombreux à nous rejoindre pour célébrer le dernier week-end d'Août.

Le Comité vous souhaite de Bonnes Fêtes et vous donne rendez-vous le 25 Août prochain.

## SYNDICAT DES CHASSEURS ET DES PROPRIÉTAIRES

En cette fin d'année, nous vous présentons le bilan de la saison de chasse 2011 / 2012. ;

Les battues aux chevreuils et sangliers ont été réalisées avec les chasseurs de Labastide de Penne. Notre quota chevreuil, soit 41 a été atteint.

Un certain nombre d'animaux nuisibles ont été pris par les piègeurs de la commune ou par le rallye du Quercy Blanc dont notre garde communal fait partie : 21 renards, 9 fouines, 19 ragondins, entre autre, ont été attrapés.

Quant aux manifestations habituelles elles sont reconduites pour la nouvelle saison :

- Le banquet ouvert à tous le 2 mars 2013,
- Les deux ball-traps,

Malgré une légère baisse du nombre de permis pour cette saison 2012 / 2013, nous avons prévu le même nombre de faisans en deux lâchers dont le premier a été déjà effectué.

Nous tenons comme chaque année à remercier tous les propriétaires, chasseurs ou non, qui mettent leurs terres à notre disposition pour la chasse ou la constitution de réserves communales.

***Nous présentons, à tous et à toutes, nos meilleurs vœux pour 2013 !***

## CLUB DES AÎNÉS

Depuis mars 2012, les Aînés Ruraux de Belfort du Quercy ont renouvelé leur Conseil d'Administration. Les adhérents n'ont pas eu trop de changement puisque le nouveau conseil a tenu à continuer sur les traces des « anciens » et le programme élaboré par eux a été réalisé comme la soirée « choucroute », les concours de belote, le loto, le goûter de la fête des mères et des pères, le repas de Noël.

Grâce à une boîte à idées, quelques nouveautés ont cependant vu le jour : des rencontres tricotage, des balades organisées le mardi matin où à tour de rôle les marcheurs organisent une sortie ce qui permet de faire découvrir les alentours de Belfort et l'atelier du savoir-faire où des anciens transmettent leur connaissance. Les activités comme le patchwork le mardi après-midi, le belote le jeudi, la gymnastique le vendredi matin et la pétanque l'après-midi ont été reconduites.

Le programme 2013 est chargé mais une bonne ambiance règne au sein du club ce qui permet de tout réaliser avec le sourire.

Calendrier des évènements ouverts à tous :

### **- Manifestations :**

- Samedi 12 janvier 2013 à 20h30 à la salle des fêtes : concours de belote,
- Samedi 16 février 2013 à 20h30 à la salle des fêtes : concours de belote,
- Samedi 23 mars 2013 à 20h30 à la salle des fêtes : soirée à thème,
- Samedi 26 octobre 2013 à 20h30 : concours de belote.
- Dimanche 17 novembre 2013 à 14h30 à la salle des fêtes : loto,

### **Atelier du savoir-faire :**

- Lundi 28 janvier 2013 à 14h00 à la salle du club : conseil de couture (chacun vient avec son matériel — séance gratuite),
- Lundi 11 février 2013 à 14h00 en extérieur : la taille des arbres (séance gratuite, RDV à la salle du club),
- Mercredi 20 mars 2013 à 14h00 à la salle du club : initiation au travail de l'osier (5 € la séance matériel fourni),
- Mercredi 10 avril 2013 à 14h00 à la salle du club : initiation à la broderie (5 € la séance matériel fourni),
- Mercredi 22 mai 2013 à 14h00 à la salle du club : découverte de l'art floral (5 € la séance matériel fourni),
- Mercredi 5 juin 2013 à 14h00 à la salle des fêtes : atelier cuisine.



Soirée alsacienne du 20 octobre 2012

Deux ateliers ont déjà eu lieu regroupant jeunes et moins jeunes pour de la peinture sur soie et pour créer des cartes de vœux en 3D. Les enfants qui ont participé ont fait preuve de beaucoup de persévérance et les rencontres regroupant plusieurs générations sont riches d'enseignement.

Un calendrier pour les adhérents est disponible au club.

Notre association compte actuellement 127 adhérents mais toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre sont les bienvenues.

# L'Etat Civil 2012



## NAISSANCES :

- BRILLARD Tia
- CAMIN Andji
- CAMPERGUE Léa
- DELRIEU Maxence
- ROUMIGUIÉ Noé
- SARRUT Lilou



## BAPTÊME RÉPUBLICAIN :

- VASSEUR Angèle



## ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- BOYÉ Gérard
- CAPMAS Gaston
- CROS Emile
- LUC Antonia
- LUC Gilbert
- MALMONT René
- MOLES épouse LACAN Gilberte



## MARIAGE :

- GUILLAUME Gauthier /  
GONCALVES CHRISTINA Amanda



### Bienvenue Tia !

Un évènement important s'est déroulé sur la commune le 9 octobre dernier. Tia BRILLARD a vu le jour au domicile familial sans aucune aide médicale. Selon leur choix seuls le papa et Matéo le grand frère (né lui aussi dans les mêmes conditions sur la commune de Septfonds en 2004) étaient présents pour accueillir cette petite perle. Il s'agit de la première naissance sur la commune depuis 1989. Cet évènement rare dans une petite commune mérite d'être souligné.

Bienvenue à toi Tia, et félicitations aux parents et au grand frère.



Re rendez-vous sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) pour toutes questions ou demandes de formulaires (état civil, urbanisme...)

## L'Urbanisme 2012

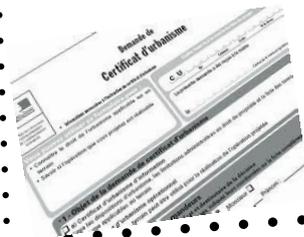
### Certificat d'Urbanisme : 13

CuA : 7

Cub : 5

### Déclaration préalable de travaux : 6

### Permis de construire : 13



► Le Certificat d'Urbanisme est un document majeur utile à tout détenteur d'un terrain pour le renseigner sur les règles qui s'y appliquent et sur la possibilité d'y réaliser telle ou telle opération d'urbanisme.

► La Déclaration Préalable regroupe les travaux non soumis au Permis de Construire et au Permis d'Aménager mais qui sont cependant suffisamment importants pour ne pas être dispensés de toute formalité.

► Le Permis de Construire s'applique aux constructions nouvelles ainsi qu'aux travaux d'une certaine importance sur des constructions existantes.



## Conseil Municipal

- Durant l'année écoulée, les membres du Conseil Municipal se sont réunis 9 fois et ont délibéré 56 fois.
- Le compte rendu de séance est affiché dans la semaine qui suit la séance.
- Vous pouvez vous rendre au secrétariat de Mairie pour consulter les délibérations et les comptes rendus.

## Le Cimetière Communal

En vue d'une réorganisation des numéros de concession du cimetière communal du bourg, nous vous invitons, si vous le souhaitez, à vous rendre en Mairie afin de confirmer l'emplacement vous appartenant.

En effet, nous dépoussiérons le dossier pour être en règle avec la législation.

Dans cette optique un règlement intérieur a été approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal présents en séance du 30 octobre 2012.

**Délibération n°2012-10-007, Arrêté n°2012-10-001** (règlement intérieur du cimetière communal).

Pour la deuxième édition, Laurence CAMIN, gérante du café « la rainette » a organisé le Téléthon 2013 sur la commune avec quelques bénévoles afin d'agir tous ensemble contre la maladie.

Cette manifestation annuelle a réuni les populations de Fontanes, Montdoumerc et Belfort du Quercy.

Plusieurs défis ont été réalisés : la randonnée pédestre, la grande fresque des mains peintes, le plus gros bouquet de ballons téléthon, vente de gâteaux, crêpes, vin chaud et des jeux (ping pong, billard, maquillage...)

Nous remercions particulièrement la petite Kelly pour sa participation durant tout le week end.

**BRAVO et MERCI** pour l'investissement de chacun, **MERCI** à la famille Lambert pour leur grand soutien et aide.

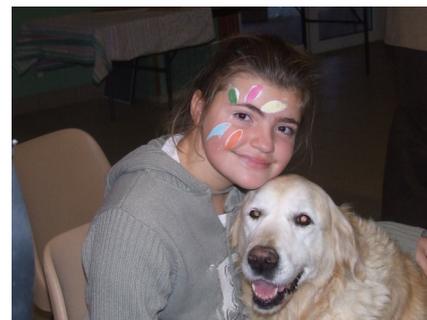
**MERCI** à la municipalité et au personnel communal pour leur investissement.

En espérant vous retrouver plus nombreux l'année prochaine, la « rainette » vous souhaite santé et bonheur pour cette nouvelle année...

merci



Les bénévoles à la salle des fêtes.



Kelly et son chien, effigie du Téléthon sur la commune de Belfort du Quercy.



## Jeux, loisirs



SUDOKU - niveau moyen (solution disponible en Mairie)



L'aide à domicile s'adresse à toutes les personnes qui se trouvent dans l'incapacité d'accomplir certaines tâches de la vie courante.

L'aide à domicile se traduit par un accompagnement dans les tâches ménagères (préparer et aider les personnes à prendre leurs repas, faire les courses, se promener mais aussi les aider pour les gestes de la vie quotidienne), administratives que ce soit pour une période longue ou une aide temporaire.

Les aides à domicile apportent aussi bien un soutien moral que matériel dans le but d'améliorer le bien-être de la personne aidée.



La commune de BELFORT DU QUERCY dépend de l'Unité Territoriale SUD et plus particulièrement du secteur de LALBENQUE.

Madame Marilyn COPPO, responsable du secteur, et Madame Laurette FOISSAC, Assistante technique, sont à votre disposition pour répondre à vos besoins.

Appel gratuit depuis un fixe : 0 805 69 69 46

## LES NUMÉROS UTILES

- MAIRIE de Belfort du Quercy : 05.65.31.60.58.
- Agence Postale Communale : 05.65.31.60.58.
- Restaurant Scolaire : 05.65.31.74.20.
- École Communale : 05.65.31.74.20.
- Gendarmerie de Lalbenque : 05.65.31.60.17.
- Allo enfance maltraitée : 119
- Accueil sans abris : 115
- Centre anti poison : 05.61.49.33.33.
- Perception de Lalbenque : 05.65.31.60.31.
- Préfecture du Lot : 05.65.23.10.00.
- Ordures ménagères CCPL Lalbenque : 05.65.24.22.50.
- Direction Départementale du Territoire : 05.65.20.43.10.
- SAUR urgence 24h/24h : 05.81.91.35.07.



	Matin	Après Midi
LUNDI	9h – 12h	
MARDI	9h – 12h	14h – 16h
MERCREDI	9h – 12h	
JEUDI	9h – 12h	14h – 16h
VENDREDI	9h – 12h	
SAMEDI	9h – 12h	

**BELFORT  
DU QUERCY**

**Meilleurs Vœux 2013 !**

